



# vélo+

## Grille tarifaire Mvélo+

(Prix TTC à compter du 1er février 2024)

### Location Vélo Standard (vélo classique musculaire, pliant, junior)

Location d'un vélo	Plein tarif (en € TTC)	Tarif réduit* (en € TTC)	Tarif solidaire** (en € TTC)
1 jour	5	4	3
1 mois	27	15	7
1 trimestre	64	36	14
1 an	138	72	30
Dépôt de garantie ***	220	220	120

\* Tarif réduit : étudiant / apprenti / alternant, abonnés M TAG, OÙRA, cars Région, TouGo, TER illico mensuel ou annuel, Citiz et groupes de plus de 10 personnes.

\*\* Quotient familial inférieur ou égal à 900€. Pour les étudiants bénéficiaires :

- de bourses universitaires sur critères sociaux (échelons 2 à 7),
- d'une Aide Annuelle Spécifiques aux étudiants en situation d'Autonomie (AASA) du CROUS (échelons 2 à 7),
- du repas à 1€.

\*\*\* Dépôt de garantie : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement du dépôt de garantie. En cas d'opposition à un prélèvement du dépôt de garantie, son montant sera majoré de 220€.

- La location d'un vélo pliant premium ne pourra excéder 3 mois sur une année glissante et son dépôt de garantie est identique à celui des vélos « découverte ».
- En cas d'alerte pollution de niveau 2 sur le territoire du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire urbaine Grenobloise) dès le 1<sup>er</sup> jour d'interdiction de circulation de véhicules CQA 3, 4 et 5 un tarif spécifique de location de 0€ pour une semaine sera proposé.



# vélo+

## Location Vélo Découverte (vélo à assistance électrique, vélo cargo musculaire ou électrique, tandem)

Location d'un vélo « découverte »	Plein tarif (en € TTC)	Tarif réduit* (en € TTC)	Tarif solidaire** (en € TTC)
1 jour	10	8	6
1 mois	54	30	14
4 mois	162	90	42
Dépôt de garantie (vélo à assistance électrique, vélo cargo musculaire, tandem) ***	600	600	400
Dépôt de garantie (vélo cargo à assistance électrique) ***	1200	1200	800

\* Tarif réduit : étudiant / apprenti / alternant, abonnés M TAG, OÙRA, cars Région, TouGo, TER illico mensuel ou annuel, Citiz et groupes de plus de 10 personnes.

\*\* Quotient familial inférieur ou égal à 900€. Pour les étudiants bénéficiaires :

- de bourses universitaires sur critères sociaux (échelons 2 à 7),
- d'une Aide Annuelle Spécifiques aux étudiants en situation d'Autonomie (AASA) du CROUS (échelons 2 à 7),
- du repas à 1€.

\*\*\* Dépôt de garantie : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement du dépôt de garantie. En cas d'opposition à un prélèvement du dépôt de garantie, son montant sera majoré de 600€.

- La location d'un Vélo Découverte ne pourra excéder 4 mois pour une même personne.
- La location d'un Tandem ne pourra excéder 7 jours consécutifs.
- La location d'un VAE typé Montagne est restreinte aux usagers justifiant de la domiciliation de leur résidence principale ou de leur activité professionnelle en zone montagnaise, au-delà de 400 m d'altitude.

## Location de Vélo à Assistance Électrique dans le cadre des Tests Territorialisés

Essai d'un vélo à Assistance Électrique « Découverte » *	Tarif (en € TTC)
1 mois	0
Dépôt de garantie **	1200

\* Sous condition de domiciliation dans l'une des 90 communes du SMMAG, hors Grenoble, Saint-Martin-d'Hères et Pays Voironnais. Offre valable après acceptation du dossier d'inscription par Mvélo+, aux dates et heure de passage de notre Agence Mobile dans les villes concernées.



# vélo+

\*\* Dépôt de garantie : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement du dépôt de garantie. En cas d'opposition à un prélèvement du dépôt de garantie, son montant sera majoré de 600€.

## Location place en consigne

Location d'une place de consigne*	Tarif (en € TTC)
1 jour	2
1 semaine	6
1 mois	12
1 an*	49
Dépôt de garantie de la clef **	50

\* La location d'une place en consigne annuelle donne droit au prêt d'un cadenas U et au gravage bicycode gratuit de son vélo.

\*\* Dépôt de garantie : via mandat de prélèvement SEPA (+RIB). Les personnes morales de droit privé ou de droit public sont exonérées du versement du dépôt de garantie. En cas d'opposition à un prélèvement de Dépôt de garantie, son montant sera majoré de 50€.

## Autres prestations

Location d'accessoires et autres prestations	Tarif (en € TTC)	
Antivol, panier, porte bébé	Gratuit	
Remorque *	1 jour	3
	1 an	10
Sacoche	3 mois	5
	1 mois	3
	1 semaine	2
	1 jour	1
Marquage vélo Bicycode	10	
Carte à puce pour accès aux consignes collectives	5	
Envoi à domicile de la clef de la consigne	5	
Enlèvement d'un vélo sur site en cas de panne	39	

\* La location de la Remorque ne peut excéder 7 jours.



# vélo+

## Dégradations

Dégradation niveau 1	Dégradation niveau 2	Dégradation niveau 3	Dégradation niveau 4	Dégradation niveau 5	Dégradation niveau 6
5 € TTC	10 € TTC	20 € TTC	40 € TTC	80 € TTC	240 € TTC
<b>Roues</b>					
	Bris de rayon	Roue avant	Roue arrière standard, VAE, longtail		
	Pneu		Roue avant Brompton / Cargo	Roue arrière Cargo, Brompton	
<b>Périphériques</b>					
	Garde-boue	Fourche	Cadre	Display VAE	Batterie VAE
Phare vélo standard	Béquille	Porte-bagage	Dégradation consigne du fait de l'utilisateur	Fourche VAE	Moteur VAE
	Cintre et potence	Glissières batterie VAE	Phare arrière Cargo / VAE	Cadre VAE	Cadre Cargo / Brompton
	Tige de selle	Câblerie électrique VAE	Béquille cargo	Caisse avant Cargo	
	Selle	Phare avant VAE et Brompton			
<b>Freinage</b>					
	Levier, étrier frein Vbrake		Levier et étrier frein à disque Cargo / VAE / Brompton		
	Disque de frein				
<b>Transmission</b>					
Pédale	Manette de vitesse	Carter de chaîne et de moteur VAE	Pédalier VAE / Brompton	Pédalier Cargo	
	Patte de dérailleur VAE	Dérailleur		Roue arrière Brompton	
		Pédalier		Potence de guidon Brompton	
<b>Antivol</b>					
	Clé	Antivol U, menotte	Antivol U Cargo		
	Antivol câble	Perte de clé box / consigne / Brompton / Cargo			
<b>Accessoires / autre</b>					
	Casque enfant	Siège bébé	Harnais enfants cargo	Barre de maintien et repose pied Cargo	
	Panier ou fixation du panier	Attache ou toile remorque	Dégradation carriole	Coussin de banquette ou sacoche longtail	
		Sacoche	Banc enfant Cargo tri	Capote de pluie Cargo	
		Chargeur VAE		Porte bébé Cargo	



# vélo+

## Retard et vol

Retard de restitution	Tarif par jour de retard* (en € TTC)
Vélo standard	5
Vélo découverte	10
Clef d'une consigne	2

\* Toute journée commencée est due

En cas de vol ou dès 25 jours de retard pour la restitution du vélo, le dépôt de garantie sera encaissé.

## Location racks vélos évènementiels

Mise à disposition de racks vélos évènementiels*	Tarif (en € TTC)
Mise à disposition au Technicentre Mvélo+	Gratuit
Déplacement des remorques sur site (prix/remorque aller et retour)	200
Déplacement des remorques sur site et installation des racks (prix/remorque aller et retour)	500
Retard de restitution - Coût par jour et par remorque	50
Non restitution d'un rack	600
Non restitution d'une remorque	3720

\* Offre réservée aux personnes morales de droit public ou de droit privé.

## Gestes commerciaux

Le service Mvélo+ peut être amené, pour diverses raisons, à rembourser une partie de l'abonnement. Ce remboursement peut intervenir uniquement pour la location d'un vélo ou d'un emplacement de consigne supérieur à 1 mois. Toute demande de geste commercial doit être formulée par courrier postal à Agence Mvélo+ Grenoble Gare, 1 place de la gare, 38000 GRENOBLE, ou via le bouton Réclamations du compte internet de l'utilisateur sur <https://www.veloplus-m.fr/>.

L'exploitant du service Mvélo+ procédera au remboursement de l'utilisateur au prorata du temps restant jusqu'à la fin du contrat, étant précisé que tout mois commencé est dû, dans les cas suivants :

Situations empêchant la pratique du vélo et permettant le remboursement partiel d'un abonnement :

- Accident / maladie / grossesse,
- Congé parental,
- Licenciement,
- Décès,
- Déménagement
- Défaillance de la partie électrique dans le cas de location d'un vélo à assistance électrique



# Mvélo+

Justificatifs à fournir :

- Copie de l'arrêt maladie ou certificat médical,
- Copie de l'attestation de congé parental,
- Attestation de cessation d'activité,
- Acte de décès,
- Justificatif de nouveau domicile

Sous réserve de la restitution du vélo en bon état dans les 30 jours après la déclaration de perte ou de vol, un remboursement du dépôt de garantie sera opéré dans les 2 mois après son encaissement.

Outre les cas énumérés ci-dessus, un geste commercial peut être accordé par le SMMAG, sous forme de bon de gratuité, de remboursement, pour des places en consignes ou de la location de Mvélo+.

Ces gestes commerciaux peuvent s'appliquer dans les cas suivants :

- Ajustement d'abonnement en cas de tarif réduit / solidaire non appliqué,
- Vol, vandalisme à l'intérieur d'une consigne ou indisponibilité d'une consigne Mvélo+,
- Retard de restitution de vélo ou clef justifiés,
- Arrêt de services anciennement proposés par Mvélo+,
- Erreur d'attribution de place dans une Mvélobox.

Justificatifs à fournir :

- Facture d'achat de l'autre titre de transport / justificatif de quotient familial, AME ou CSS,
- Copie du dépôt de plainte.

À la demande exclusive du SMMAG, des locations de vélos ou d'emplacements de consigne, des kits, des marquages de vélo peuvent être offerts à l'occasion de concours, jeux, événements comme la "Faites du vélo", le challenge mobilité entreprise, le Vélostival, et autres événements... Ces lots ne dispensent pas du versement du dépôt de garantie et des éventuelles pénalités de retard ou dégradations.

**Agence Mvélo+ Grenoble Gare**  
1 place de la gare, 38000 GRENOBLE  
09.73.88.99.10  
<https://www.veloplus-m.fr/>